

Manche

éducation. Pas de place disponible à la rentrée en classe Ulis

Le cri d'alarme d'une maman en colère

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | samedi 7 juillet 2018

378 mots | -



Trois des quatre enfants de la classe de CM2 Ulis, à La Haye, sont contraints de redoubler. - Crédit Mairie de La Haye

« **JE SUIS** furieuse. » Nadine Angot, dont la fille est scolarisée à l'école du Chat Perché de La Haye, lance un véritable cri d'alarme. En effet, sa fille, âgée de 12 ans et demi, vient de terminer son année dans la classe Ulis de CM2 de l'établissement. En septembre, ce sera donc le grand saut et l'entrée au collège.

Problème : à l'heure actuelle, aucun établissement n'est en capacité d'accueillir sa fille. « Que ce soit à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Lessay ou même Carentan, aucun établissement habilité à accueillir des classes Ulis ne peuvent la prendre par manque de place. Il y a même des listes d'attente. Cela veut dire qu'elle devra attendre d'avoir 13 ans et demi pour faire son entrée en 6^e, sous réserve que les élèves sur liste d'attente aient, eux aussi, été acceptés », déplore la maman, qui ressent aussi un sentiment de trahison.

Une lettre à Emmanuel Macron

« En début d'année scolaire, on monte un dossier qui devait passer en commission le 21 juin. Quand j'ai appelé pour demander des nouvelles, on m'a dit qu'il ne fallait pas que je m'inquiète, que c'était normal que cela prenne du temps. »

Jusqu'au jour où l'inspection académique lui annonce enfin la vérité : sa fille ne pourra pas être scolarisée en 6^e et devra donc redoubler son CM2. Impensable pour la maman. « On essaye d'avancer chaque jour pour la faire progresser et ce n'est pas en la laissant en CM2 que l'on va faire avancer les choses. J'ai même proposé qu'elle entre dans une classe de 6^e normale avec une AVS... »

Pour faire bouger les lignes, Nadine Angot entretient toujours des relations avec la Maison départementale des personnes handicapées ou encore l'inspection académique afin de trouver une solution à son problème. Elle a également demandé à rencontrer Grégory Galbadon, le député de la circonscription. Hier, elle a même envoyé une lettre au président de la République et une copie au ministère de l'Éducation. Pour ne pas que cette histoire reste sans suites.

Thibault HOULETTE